



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

doctorats

Question écrite n° 92073

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet du nombre de docteurs sortant de l'université chaque année. Il désire connaître les dernières statistiques en la matière.

Texte de la réponse

Le nombre de thèses délivrées par les universités publiques françaises s'élève à 8 162 pour la session 2002 (à l'issue de l'année universitaire 2001-2002), 7 952 pour la session 2003 et 8 778 pour la session 2004. Ces chiffres sont obtenus à partir des données du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), qui est géré par la DEP. La forte variation observée à la session 2004 par rapport à la session précédente (+ 10,4 %) est liée essentiellement à une mauvaise remontée des résultats des universités Paris X et Paris XI pour la session 2003. Les disciplines sciences et sciences humaines et sociales sont les deux disciplines dans lesquelles le nombre de thèses délivrées chaque année est le plus important. La part relative des thèses dans ces deux disciplines est relativement stable dans le temps (voir tableau ci-après), environ 55 % des thèses sont en effet soutenues en sciences et 15 % en sciences humaines et sociales.

Nombre de thèses soutenues dans chaque discipline depuis 2001

DISCIPLINE	SESSION		
	2002	2003	2004
Droit	672	657	808
Sciences économiques	420	432	490
Lettres	967	821	857
Sciences humaines et sociales	1 116	1 253	1 385
Sciences	4 581	4 373	4 799
Santé	369	367	371
STAPS	37	49	68
Total	8 162	7 952	8 778
Source : MEN-DEP-SISE.			

D'autres thèses sont délivrées directement par des établissements autres que les universités. Le système d'information actuel ne nous permet pas de les comptabiliser ; par conséquent, les statistiques ci-dessus n'en tiennent pas compte.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92073

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4085

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8426